

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 6120 du 9 février 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : INTJ2102982S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50056 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032355S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2021 :

Malichier	Franck	NIGEND : 132 307
------------------	--------	------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2021 :

Laîné	Marc	NIGEND : 162 391
--------------	------	------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2021 :

Quet	Laurent	NIGEND : 168 909
Aviragnet	Laurent	NIGEND : 230 478
Cazcarra	Manuel	NIGEND : 233 250

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2021 :

Bloch	Matthieu	NIGEND : 378 643
Kuhn	Aurélien	NIGEND : 353 632
Chatouillat	Nicolas	NIGEND : 324 223

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 février 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-
Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud,
A. Browaëys*